



Communiqué de presse

Conseil Interrégional des Chambres des Métiers Saar-Lor-Lux (CICM)

Changement de Présidence au sein du CICM et perspectives d'avenir de l'artisanat dans la Grande Région

Le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers Saar-Lor-Lux (CICM) regroupant les chambres de métiers et de l'artisanat de Lorraine (Moselle, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges), de Sarre, de Rhénanie-Palatinat (Trèves, Coblenche, Mayence, Kaiserslautern) et de Luxembourg, tout comme la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Lorraine, en tant que membre observateur, a tenu son Assemblée Générale à Luxembourg.

La séance publique a permis d'accueillir comme invités d'honneur M. Jean-Marie Halsdorf, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg, Président du futur XI^{ème} Sommet de la Grande Région et M. Norbert Geisen, Président du CES de la Grande Région.

Le CICM fête cette année le 20^{ème} anniversaire de sa constitution.

Démission du Président du CICM Pierre Streiff

Pierre Streiff, Président du CICM depuis 2001, a donné sa démission après avoir terminé son deuxième mandat comme Président du Conseil institutionnalisant la coopération entre les dix chambres des métiers et a remis le flambeau à Rudi Müller, l'actuel Président de la Handwerkskammer Trier. Le CICM a à cette occasion honoré l'engagement de longue date du Président Streiff et son dévouement pour la cause de l'artisanat de la Grande Région. Le CICM a décidé par la même occasion de décerner au Président Streiff le titre de « président honoraire ».

Pierre Streiff, maître boulanger de profession, qui depuis 1996 exerce la fonction de Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle et qui est membre du Conseil Economique et Social de Lorraine depuis 2001 a réussi sur les huit dernières années à générer une dynamique propre autour de la promotion de l'artisanat et de l'esprit entrepreneurial en Lorraine et surtout en Grande Région.

Le Président de la Handwerkskammer Trier Rudi Müller élu nouveau Président du CICM

La Grande Région se situant au confluent de la région francophone et germanophone, il était quasi naturel que le successeur désigné à la présidence du CICM était un représentant du côté de Rhénanie-Palatinat (le Président-Fondateur honoraire Winfried E. Frank, responsable du CICM entre 1989 et 2001, vient de Sarre). Le nouveau président du CICM Rudi Müller, maître menuisier, aux commandes de la Handwerkskammer Trier depuis 2005, prend la barre à un moment décisif de la construction de la Grande Région. Le Président Müller, convaincu du rôle important que l'artisanat peut jouer comme partenaire dans le futur processus de développement qualitatif à engager, considère que la culture entrepreneuriale et la qualification à la base de l'exercice des métiers artisanaux constituent un fondement important de notre vécu quotidien et des potentiels de développement socio-économiques qui peuvent en résulter pour les générations futures. Le programme politique de son mandat au niveau du CICM a été détaillé dans une prise de position politique, présentée à la presse de la GR.

Document de réflexion au futur Sommet de la Grande Région: « L'artisanat dans la Grande Région – Perspectives d'avenir et potentiels de développement »

Le CICM propose aux décideurs de la Grande Région un certain nombre de pistes soulignant l'importance socio-économique de l'artisanat dans la Grande Région et les potentiels de développement qui pourrait être mis en valeur dans la décennie à venir par une politique interrégionale ciblée dans le domaine de l'artisanat.

Le CICM salue expressément la décision des Exécutifs de la Grande Région de se consacrer lors du XI^{ème} Sommet en juin 2009 aux « défis et développement potentiel du secteur artisanal dans la Grande Région ».

Le secteur artisanal dans la Grande Région est une force économique moderne et innovante, occupant une position fixe dans toutes les composantes de la Grande Région et auquel incombe un rôle stabilisateur important, notamment en période de récession économique.

Il regroupe quelque 170 000 petites et moyennes entreprises qui constituent le cœur de l'économie de la Grande Région; il emploie presque 750 000 salariés; environ 50 000 apprentis reçoivent une formation qualifiée dans les entreprises artisanales de la Grande Région.

La diversité, premier atout essentiel du secteur artisanal dans la Grande Région, va de pair avec différentes utilisations, champs d'application, capacités, types de connaissances, de savoir-faire, expériences et origines. La créativité, la compétence et la souplesse qui en découlent débouchent sur une grande gamme de produits et de services qui permet de répondre aux souhaits individuels des clients. Un des atouts du secteur artisanal est de répondre aux besoins individuels en proposant des services complets. Que ce soit pour les particuliers ou les clients dans l'industrie, le commerce ou les pouvoirs publics, l'artisanat est l'épine dorsale des services proposés dans la Grande Région. Ceci sera particulièrement important à l'avenir pour découvrir les niches et définir les tendances.

La tâche consistera donc à consolider ces prestations dans les années à venir et à renforcer leur développement potentiel dans la Grande Région.

Le CICM est convaincu que le secteur artisanal de la Grande Région peut contribuer de manière significative à préparer l'avenir dans la Grande Région.

Proche du marché, l'entreprise artisanale a la possibilité d'identifier les nouvelles tendances et de déterminer les nouveaux besoins à un stade précoce. En proposant des produits et services innovants, elle conquiert de nouveaux marchés ou élargit ses débouchés, souvent au-delà de son site d'implantation, par ex. dans des régions voisines ou sur les marchés internationaux.

Partenaire économique performant dans la Grande Région, le secteur artisanal forme dès lors un contre-poids important à la mondialisation.

En regard de ces défis auxquels se voient confrontées les entreprises artisanales, le CICM expose dans six chapitres distincts plusieurs aspects stratégiques qu'il convient de traiter en priorité au niveau politique.

Il s'agit des aspects suivants:

- Suppression d'entraves et d'obstacles administratifs au niveau national et transfrontalier
- Politique énergétique et environnementale interrégionale au sens des PME artisanales
- Innovation et transfert de technologie: offensive interrégionale pour l'innovation dans le secteur artisanal et les PME
- Politique de formation scolaire et professionnelle dans la Grande Région
- Infrastructure et politique des transports dans la Grande Région
- Planification régionale et gestion des surfaces commerciales.

A l'avenir, on devrait mieux sensibiliser les PME et les inciter à reconnaître les chances qui s'offrent à elles pour développer leurs activités en temps de crise tout en considérant la Grande Région comme une opportunité de marché et non pas comme un obstacle.

L'évolution économique de la Grande Région sera liée dans le long terme à la promotion des potentialités qu'offrent les PME artisanales. L'avenir de la Grande Région est donc étroitement lié au positionnement des PME artisanales dans cette Région comme force économique et sociale.

Tenir compte du secteur artisanal dans la mise au point des perspectives d'avenir et des visions pour la Grande Région signifie également reconnaître le rôle intégrateur et socio-économique des entreprises artisanales et leur fonction interrégionale au niveau de l'emploi, de la formation et du développement de l'infrastructure.

Finalement, la coordination du secrétariat général du CICM, situé à Luxembourg et exercé depuis 1995 par Paul Ensich, Directeur de la Chambre des Métiers du Luxembourg, a été placée entre les mains de Marc Gross, Sous-Directeur auprès de la Chambre des Métiers du Luxembourg.

Luxembourg, le 7 mai 2009

Communiqué par le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers Saar-Lor-Lux